



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 21 mai 2021
à 9 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à la firme "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance des travaux pour quelques projets du programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève Volet: chaussée, égout, aqueduc, postes de pompage et aménagement paysager, pour un montant de 371 369,25 \$, t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 408 506,17 \$, t.t.i., à la suite de l'appel d'offres public 2021-06 (1 soumissionnaire).
- 20.02** Accorder un contrat à "Fnx innov inc.", conformément à l'entente-cadre 2021-03, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction par pulvo-stabilisation de 11 rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour un montant de 147 769,32 \$, t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 162 546,25 \$, t.t.i.

30 – Administration et finances

- 30.01** Autoriser un virement budgétaire de 27 000\$ du compte de surplus PDI vers le compte gestion de la désuétude informatique.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1210543007

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "Fnx innov inc.", conformément à l'entente -cadre 2021-03, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction par pulvo-stabilisation de 11 rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour un montant de 147 769,32 \$, t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 162 546.25 \$, t.t.i.

Il est recommandé :

1. D'accorder à la firme "Fnx innov inc.", conformément à l'entente-cadre 2021-03, un contrat pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction par pulvo-stabilisation de 11 rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève ;
2. D'accorder à la firme "Fnx innov inc" un montant de 162 546.25 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2021-05-19 13:19

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur d'arrondissement par intérim
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1210543007

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à "Fnx innov inc.", conformément à l'entente-cadre 2021-03, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction par pulvo-stabilisation de 11 rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour un montant de 147 769,32 \$, t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 162 546.25 \$, t.t.i.

CONTENU

CONTEXTE

Dans son programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève volet chaussée, l'arrondissement entend débiter une campagne de réhabilitation de la chaussée des rues locales. Ainsi, pour l'année 2021 onze (11) rues ont été choisies pour être réhabilitées et mise à niveau.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1217474008 - CA21 28 106 Accorder un contrat à FNX innov inc. pour des services professionnels en conception et surveillance des travaux pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour un budget maximal de 958 948,99 \$, t.t.i., à la suite de l'appel d'offres public AO 2021-03. (2 soumissionnaires)

DESCRIPTION

La réhabilitation des 11 rues dont la liste est ci-dessous sera faite par pulvo-stabilisation.
Liste des rues:

Liste de PRR-2021_IBSG						
Rue	De	À	Jurisdiction	Longueur	Largeur (m)	Superficie (m²)
Saint-Charles	Cherier	Quimet		300	10	3000
Gilles	Toute la rue à partir de la rue Richard			400	5	2000
des Prés	Cherier	Quimet		460	10	4600
Joly	Toute la rue à partir de Cherier			650	7	4550
Proulx	Toute la rue à partir de Cherier			260	6	1560
Ladouceur	Toute la rue à partir de la rue Poudrette			400	8	3200
Saint-Antoine	Toute la rue à partir du Gouin			240	7,5	1800
Jacques-Bizard	Chèvremont	Thibaudeau		600	12	7200
Colombier	Jacques-Bizard	Tonty		500	10	5000
Thibaudeau	Jacques-Bizard	Maugue		600	10	6000
Boivin	Lacombe	Dufresne		100	10	1000

JUSTIFICATION

La chaussée de la plupart des rues a dépassé la durée de vie utile et présente une détérioration très avancée.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hafed LARABI
ingenieur(e) - c/e

ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-05-14

Pierre Yves MORIN
directeur d'arrondissement par intérim



Dossier # : 1210364005

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement budgétaire de 27,000\$ du compte de surplus PDI (Investi 2118506000) vers le compte gestion de la désuétude informatique (Investi 1968606010)

Il est recommandé : d'approuver un virement budgétaire de 27,000\$ du compte de surplus PDI (Investi 2118506000) vers le compte gestion de la désuétude informatique (Investi 1968606010)

Signé par Pierre Yves MORIN **Le** 2021-05-20 17:10

Signataire :

Pierre Yves MORIN

directeur d'arrondissement par intérim
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1210364005

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement budgétaire de 27,000\$ du compte de surplus PDI (Investi 2118506000) vers le compte gestion de la désuétude informatique (Investi 1968606010)

CONTENU

CONTEXTE

L'environnement informatique de l'arrondissement de l'Ile Bizard-Ste-Geneviève est supporté par Xelys, une firme externe. La désuétude des équipements et la demande en télé-travail des employés ont épuisé le budget dédié à l'informatique au PDI 2019. Actuellement, la prise d'inventaire du dépôt localisé aux travaux publics se fait manuellement. Des centaines d'items ne sont pas évalués à leur juste valeur et résultent en un montant approximatif enregistré au bilan des états financiers. En fin d'année, la prise d'inventaire requiert les services des employés afin de dénombrer les différents articles du dépôt. L'acquisition d'un logiciel d'inventaire assurera un meilleur suivi des mouvements des stocks et un contrôle plus efficace de l'existence des éléments d'actifs.

Suivant les conseils du service des technologies de l'information de la Ville de Montréal, l'arrondissement doit poursuivre le projet de mise à jour du parc informatique. Le matériel informatique actuel requiert plusieurs interventions de soutien auprès de Xelys, ce qui se traduit par des coûts de maintenance supérieurs au budget prévu. Ce virement budgétaire doit être effectué afin d'assurer le financement du projet en pièce jointe, qui est en voie de réalisation. L'acquisition d'équipement afin de rehausser le parc informatique et de réduire les coûts associés à l'entretien.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CMXX XXXX - Report des budgets d'immobilisations des arrondissements non utilisés en 2020-volet conseil municipal
Dossier 1212689001

DESCRIPTION

Ce virement budgétaire doit être effectué afin d'assurer le financement du projet en pièce jointe, qui est en voie de réalisation.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Des virements budgétaires doivent être effectués de façon à ce que les budgets soient en conformité avec les opérations de l'arrondissement. De plus, afin de respecter les règles figurant au guide de gestion budgétaire des dépenses en immobilisations, les virements de crédits autres qu'administratifs doivent être autorisés par le conseil d'arrondissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si le budget n'est pas augmenté, l'arrondissement ne sera pas en mesure de poursuivre la mise à jour de l'équipement informatique

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'adoption de la recommandation ne présente aucun enjeu, opportunité ou risque particulier en lien avec la situation actuelle découlant de la pandémie du virus COVID-19.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérification et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

Serge WALLEND
chef de section soutien général

Pierre Yves MORIN
directeur d'arrondissement par interim